

Objectifs

- Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique pour l'utilisation en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)
- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite correspondante

Public concerné

Tout conducteur de PEMP.

Groupe A : élévation verticale (en ciseaux)

Groupe B : élévation multidirectionnelle (bras articulé)

→ **Type 1** : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse)

→ **Type 3** : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute (PEMP automotrice).

Tarif sur demande

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Comprendre la langue française
- S'assurer de son aptitude médicale spécifique aux équipements de travail utilisés (travail en hauteur)
- Être muni à minima des EPI suivants : chaussures de sécurité, **EPI contre les chutes de hauteur appropriés** (casque de protection avec jugulaire et harnais de sécurité équipé d'une longe d'1m mini et sans absorbeur d'énergie), de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant

Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de suivi de la formation et avis du formateur
- **Validité préconisée : 5 ans**



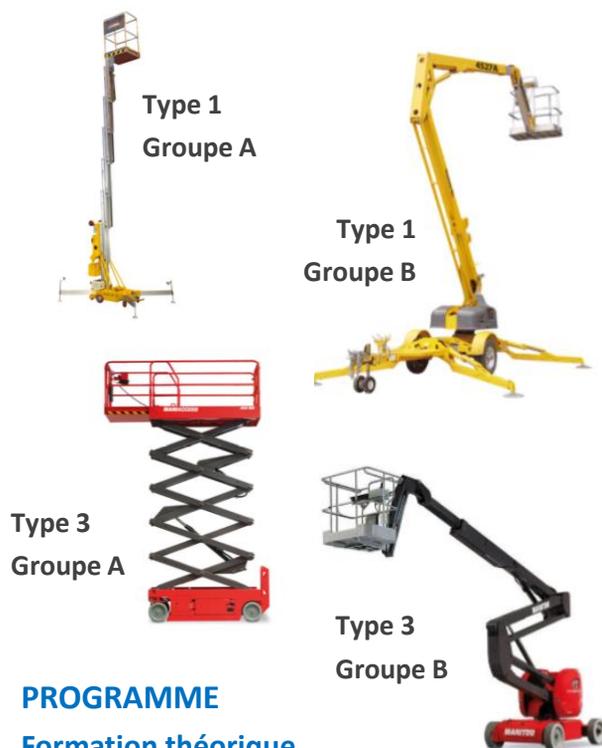
Supports remis au stagiaire

- 1 chevalet porte-nom
- 1 livret de cours

Durée

- 2 jours (14 heures) Cat A et Cat B
- 1 jour (7 heures) Cat A ou Cat B

Définition des PEMP :



PROGRAMME

Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

Formation pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM et du savoir-faire pratique,
- Avis du formateur à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite suivant les résultats aux évaluations des acquis.

Effectifs préconisés par session :
4 stagiaires minimum
6 stagiaires maximum

FORMATION et AUTORISATION DE CONDUITE DES PEMP

Installations, équipements, surfaces et matériels nécessaires

INTER-ENTREPRISES

Notre offre de formation implique la mise à disposition par nos soins des installations, équipements, surfaces et matériels nécessaires au bon déroulement de la formation à savoir :

Moyens PEMP		Inter	Intra	
INSTALLATIONS	1 salle de réunion équipée de chaises et tables en nombre adapté	X	X	
	1 local adapté permettant de changer de vêtements	X	X	
	Des sanitaires hommes et femmes séparés	X	X	
	1 ordinateur portable + 1 vidéoprojecteur + 1 support d'animation	X		
	1 écran de projection (ou mur clair) + 1 paperboard (ou tableau blanc)	X	X	
EQUIPEMENTS	1 PEMP du groupe et type adéquats	<ul style="list-style-type: none"> - Notice d'instructions en français, - Rapport de vérification générale périodique valide, levée de toutes réserves, - Déclaration CE de conformité ou certificat de conformité. 	X	X
SURFACE et MATÉRIELS	1 surface d'évolution suffisante	X	X	
	1 sol adapté à la stabilisation et à la circulation de la PEMP utilisée	X	X	
	Des cales de roues et plaques de répartition de charge pour les PEMP de type 1	X	X	

INTRA-ENTREPRISE

Si l'action de formation envisagée se déroule dans les locaux de l'entreprise cliente :

- 1/ Celle-ci s'engage à mettre à la disposition de l'organisme de formation l'ensemble des moyens ci-dessus.
- 2/ Elle se charge de transmettre les convocations aux participants, de s'assurer qu'ils sont médicalement aptes et équipés des EPI nécessaires.
- 3/ Elle se charge d'informer le personnel délégué par l'organisme de formation de ses consignes internes et des mesures de prévention destinées aux entreprises extérieures.

En cas de manquement desdits moyens, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation.